

## **Promotion Fonctionnaire 2025**

Le calendrier suivant est indicatif et ne constitue pas une garantie que les dates y figurant seront effectivement respectées.

<b>Date</b>	<b>Étape</b>	<b>Commentaires</b>
8 janvier 2025	Début des auto-évaluations	
8-10 janvier 2025	Lancement des auto-évaluations	SYSPER est ouvert pour les auto-évaluations
A partir de mi-janvier 2025	Dialogues	Dans la mesure où l'auto-évaluation est terminée et l'évaluateur disponible pour le dialogue, le dialogue peut se dérouler dès mi-janvier.
22 janvier 2025	Délai pour la signature des auto-évaluations	Tous les titulaires de poste devraient avoir 8 jours ouvrables pour compléter leur auto-évaluation, sans compter les jours complets sans accès à SYSPER, par exemple pour raison de congés, maladie ou mission.
2 février 2025	Délai pour la tenue des dialogues	Un autre délai peut être fixé par la DG, pour autant que le délai du 19 février pour les rapports soit respecté.
19 février 2025 au plus tard	Délai pour la signature du rapport	Dans les 10 jours ouvrables suivant le dialogue
	Transmission des rapports aux titulaires de poste	Les rapports sont transmis aux titulaires de poste au fur et à mesure qu'ils sont rédigés.

## ***Promotion Fonctionnaire 2025***

	Délai pour les commentaires et les appels	Les titulaires de poste ont 5 jours ouvrables, sans compter les jours complets sans accès à SYSPER, à partir de la date de transmission du rapport, pour faire leurs commentaires ou faire appel (avec possibilité de demander un dialogue). Attention, une demi-journée de présence compte comme un jour ouvrable entier dans le délai des 5 jours ouvrables.
28 mars 2025	Délai pour les décisions sur les appels	La modification ou confirmation du rapport par l'évaluateur d'appel, après un dialogue si demandé, doit avoir lieu dans les 20 jours ouvrables suivant l'appel (veuillez noter que la consultation de la DG HR, en cas de rapport insatisfaisant, suspend ce délai de 20 jours ouvrables).